

FACTURE N° 5040121
N/REF : 10/04/2025 9H54 C:007928 I:56259

V/Email reçu le Jeudi 10/04/2025 a 9H54

**ARCHITECTE DPLG
LAMOUR JEAN FRANCOIS
4 IMPASSE KORRIGANS
29430 RIEC SUR BELON**

IMMEUBLE : INNOVAL
COOPERATIVE INNOVAL
6 RUE DU PARC
29610 GARLAN

Guipavas, le 22 Avril 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : COOPERATIVE INNOVAL - ZA DE LANGOLVAS - 6 RUE DU PARC - GARLAN
MOTIF : CURAGE ET CAMÉRA
Donneur d'ordre : M. JF. LAMOUR

INTERVENTION DU 10/04/2025
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
DEBOUCHAGE CANALISATION EAUX USEES (BOUCHÉE AU NIVEAU DE LA CULOTTE QUI
RELIE L'ÉVACUATION DU LAVABO/URINOIR A CELLE DU WC A 5M DU LAVABO
PASSAGE CAMÉRA
CONTROLE : BON ECOULEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL
OBSERVATIONS :

- APRES PASSAGE CAMÉRA CONSTATATION QUE LES 2 CANALISATIONS SONT RELIÉES
PAR UNE CULOTTE SUR UN COUDE A 90° BLOQUANT LA PRESSION DE LA CHASSE
D'EAU BLOQUANT LES MATIERES SOLIDES DANS CELLE-CI
- DISTANCE DE PLUS DE 20M ENTRE LE WCET LE TOUT A L'ÉGOUT
- PENTE TROP FAIBLE

OBSERVATIONS : SB AB Email envoyé le 18/04/25 a 10H46 M. JF. LAMOUR

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Heure Hydrocureur+chauffeur et caméra	1	250,00	250,00

TOTAL H.T.	250,00
T.V.A. a 20,00%	50,00
TOTAL T.T.C.En EURO	300,00

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008).
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros.
TVA acquittée sur les encaissements.